

2003-01

**LA  
DISTRIBUTION  
DES  
TRAVAILLEURS  
IMMIGRANTS  
ENTRE LES  
BRANCHES  
D'ACTIVITÉ  
SELON L' ANNÉE  
D'ARRIVÉE**

**André LEMELIN  
et  
François TESSIER**

**Inédits**

**INRS Urbanisation,  
Culture et Société**

3465, rue Durocher  
Montréal, Québec  
H2X 2C6

**Janvier 2003**



**LA DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS  
ENTRE LES BRANCHES D'ACTIVITÉ SELON L'ANNÉE  
D'ARRIVÉE : COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DES  
TRAVAILLEURS CANADIENS, 1981 ET 1986 <sup>1</sup>**

**André LEMELIN <sup>2</sup> et François TESSIER <sup>3</sup>**  
Institut national de la recherche scientifique  
Urbanisation, Culture et Société  
3465, rue Durocher  
Montréal (Québec) H2X 2C6

[andre\\_lemelin@inrs-ucs.quebec.ca](mailto:andre_lemelin@inrs-ucs.quebec.ca)

Juin 2002

Révisé janvier 2003

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée grâce à l'appui financier du groupe Immigration et Métropoles. Les auteurs tiennent à remercier Jaël Mongeau pour son aide dans la compilation des données de recensement, Jacques Ledent pour ses judicieux conseils et Claude Langlois pour leur avoir facilité l'accès aux données de la BDIM.

<sup>2</sup> Professeur à l'INRS-UCS.

<sup>3</sup> Étudiant à l'INRS-UCS inscrit au programme conjoint INRS-UQAM de maîtrise en études urbaines.



## Table des matières

Introduction .....	1
Présentation des données .....	2
Les données pour les immigrants .....	2
Les données pour la population totale canadienne active occupée .....	4
Validation des données pour les immigrants.....	5
Construction des tableaux comparatifs .....	5
Les résultats.....	6
Pour le Canada.....	7
Pour les provinces prises individuellement .....	7
Pour le Canada, l'Ontario et le Québec .....	9
Conclusion .....	10
Annexe A : Échantillon de données provenant de la table Industrie d'emploi et classe d'immigrant, comprises dans la BDIM pour les provinces de l'Atlantique.....	12
Annexe B : Table d'agrégation utilisée par la BDIM, à partir de la classification des activités économiques de 1970 (SIC).....	13
Annexe C : Comparaison des deux sources de données utilisées Comparaison de la répartition des immigrants entre les branches d'activité en 1986 selon la BDIM (immigrants arrivés entre 1981 et 1986 ayant un emploi rémunéré) et selon le FMGD (immigrants actifs occupés arrivés entre 1981 et 1986 <sup>1</sup> .....	15
Annexe D : Nombre de personnes avec un emploi rémunéré parmi les immigrants arrivés en 1980 et établis en Colombie-Britannique, par secteur d'activité, sexe et tranche d'âge.....	17
Annexe E : Mesures d'inégalité ou de concentration .....	18
Les graphiques pour le Canada.....	20
Annexe Canada-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour le Canada pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée.....	21
Annexe Canada-h/Canada-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour le Canada pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée.....	22
Les graphiques pour les provinces prises individuellement .....	23
Annexe Québec-h/Québec-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour le Québec pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée.....	24
Annexe Québec-t/Manitoba-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour le Québec et le Manitoba pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée.....	25
Annexe Ontario-h/Ontario-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour l'Ontario pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée.....	26
Annexe Ontario-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour l'Ontario pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée.....	27

Annexe Saskatchewan-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale occupée pour la Saskatchewan pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée .....	28
Annexe Alberta-h/Alberta-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour l'Alberta pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée .....	29
Annexe Britannique-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour la Colombie-Britannique pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée .....	30
Les graphiques comparatifs pour le Canada, l'Ontario et le Québec .....	31
Annexe Canada-t/Ontario-t/Québec-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour le Canada, le Québec et l'Ontario pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée, (classification identique) .....	32
Annexe Canada-h/Canada-f; Ontario-h/Ontario-f; Québec-h/Québec-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour le Canada, l'Ontario et le Québec pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée, (classification identique) .....	33

## **INTRODUCTION**

---

Cette étude exploratoire vise à mieux connaître un aspect particulier du processus d'établissement des immigrants au Canada. Nous voulons examiner le processus d'intégration des immigrants au marché du travail, sous l'angle de leur répartition entre les branches d'activité. Pour ce faire, nous analyserons la situation des immigrants ayant un emploi rémunéré pour les années 1981 et 1986.

Depuis le début du vingtième siècle, le marché du travail a beaucoup évolué. Le monde rural, pourvoyeur massif d'emploi au début du 20<sup>e</sup> siècle, a perdu de son importance au profit de la ville. Dans le marché de l'emploi, le secteur primaire a perdu de son importance. Et au cours des dernières décennies, la tertiarisation des économies urbaines s'est accompagnée d'un déclin relatif du secteur secondaire. À ces tendances à long terme s'ajoutent des mouvements conjoncturels qui ont pour effet de favoriser certaines branches par rapport à d'autres. Les immigrants, comme le reste des Canadiens, ont dû faire face à ces changements. Pour mieux distinguer entre les effets du statut d'immigrant et ceux de l'évolution du marché du travail, notre étude compare la situation des immigrants à celle de l'ensemble de la population au Canada et dans chacune des provinces.

Trois questions ont retenu notre attention :

1. Du point de vue de la répartition de l'emploi entre les différents secteurs d'activité économique, les immigrants canadiens ayant un emploi rémunéré ressemblent-ils davantage à la population totale active occupée avec les années ?
2. La différence, si elle existe, est-elle la même pour les hommes que pour les femmes ?
3. La différence, s'il y en a une, est-elle influencée par la province d'établissement ?

### **COMMENT NAVIGUER DANS CE DOCUMENT**

La version électronique de ce document en format pdf (*Portable Document Format* d'Acrobat) comprend des hyperliens entre le corps du texte et les graphiques en annexe. Pour sauter vers les graphiques, il suffit de cliquer sur le nom de l'annexe correspondante. Pour revenir au texte, il suffit de cliquer sur la flèche de retour dans la barre d'outils qui se trouve en haut de la fenêtre du document.

Une quatrième question, bien que liée aux trois précédentes, n'a pas été abordée dans le cadre de cette étude exploratoire, bien que cela eût été possible avec les données dont nous disposons. En effet, s'il y a une différence, entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée, on peut se demander quels sont les secteurs où l'on trouve une concentration relative d'immigrants ? Cette question sera abordée dans la suite de nos recherches.

## **PRÉSENTATION DES DONNÉES**

---

Deux sources distinctes de données ont été utilisées pour effectuer notre étude : la BDIM pour les immigrants et les recensements de 1981 et de 1986 pour la population totale active occupée.

### **Les données pour les immigrants**

Les données utilisées sur les immigrants proviennent de la banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). Nous avons à notre disposition les données des années comprises entre 1980 et 1988.

« La BDIM a été créée en vue de fournir des renseignements détaillés et fiables sur les résultats et les répercussions du programme d'immigration. Elle permet, pour la première fois, d'effectuer l'analyse relative du comportement de diverses catégories d'immigrants sur le marché du travail durant une période suffisamment longue pour que l'on puisse évaluer les répercussions des caractéristiques des immigrants, comme leur niveau d'études et leur connaissance du français ou de l'anglais, sur leur habileté à s'établir au pays. »<sup>4</sup>

Les données utilisées proviennent plus précisément du tableau EARN101- Industrie d'emploi et classe d'immigrant- complétées le 29 décembre 1994, dont la structure est illustrée à l'annexe A. Pour chaque catégorie d'immigrants définie par la combinaison des cinq caractéristiques suivantes,

RPROV (province de résidence)  
LYR (année d'arrivée : 1980-1988)  
TYR (année d'imposition)  
SIC (code de la branche d'activité économique)  
CLASS (type de visa d'immigration),

---

<sup>4</sup> Citoyenneté et immigration Canada / Statistique Canada, *Tableaux statistiques sur la mobilité interprovinciale. Données tirées du Compendium de la BDIM 1980-1995*, avril 1998, p.i.



ce tableau fournit les valeurs de diverses variables, dont les noms sont formés sur le modèle Vx\_yy\_z et s'interprètent de la façon suivante. Le chiffre représenté par « x » désigne le sexe :

- 1 = homme
- 2 = femme
- 3 = total

Le chiffre représenté par « yy » désigne le groupe d'âge :

Québec, Ontario, Alberta, CB, Canada	Atlantique, Manitoba, Saskatchewan
01 = 15-24	01 = 15-24
02 = 25-34	02 = 25-34
03 = 35-49	03 = 35-49
04 = 50-64	04 = 50+
05 = 65+	

Enfin, le chiffre représenté par « z » désigne l'élément d'information auquel correspond la variable :

- 1 = nombre d'individus avec un emploi rémunéré appartenant à cette catégorie
- 2 = revenus moyens provenant d'un emploi pour les individus ayant un emploi
- 3 = revenus moyens provenant de toutes sources pour les individus ayant un emploi
- 4 = nombre d'individus sans revenu d'emploi appartenant à cette catégorie
- 5 = revenus moyens provenant de toutes sources pour les individus n'ayant pas un emploi rémunéré

Pour notre étude, nous n'avons utilisé que la variable du nombre d'individus avec un emploi rémunéré.

La variable RPROV distingue le Canada dans son ensemble, les provinces des maritimes regroupées en une seule, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique.

La classification des activités économiques de 1970 utilisée par la BDIM compte onze divisions. La même classification a été utilisée pour toutes les provinces, mais, selon les provinces, cette classification a été plus ou moins agrégée. L'annexe B présente les agrégations appliquées aux données des différentes provinces.

Évidemment, ces différences compliquent passablement l'exercice de comparaison. Certaines provinces, non des moindres, ont été assez fortement agrégées. C'est le cas notamment de la Colombie-Britannique, populeuse et économiquement diversifiée.

### **Les données pour la population totale canadienne active occupée**

Pour procéder à la comparaison, il nous fallait trouver des données comparables pour l'ensemble de la population canadienne. Après analyse, nous sommes arrivés à la conclusion que la comparaison la plus pertinente pour les immigrants ayant un emploi rémunéré était avec la population totale active occupée. Nous avons rejeté la population active et population active expérimentée, qui inclut des individus n'ayant pas d'emploi rémunéré. Nous avons besoin des données provenant des recensements de 1981 et de 1986. Malheureusement, l'obtention de données appropriées auprès des services personnalisés de Statistique Canada représentait un coût trop élevé en regard des ressources disponibles. Aussi nous nous sommes rabattus vers les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) préparés par Statistique Canada à partir des recensements de 1981 et 1986. Une compilation appropriée de ces fichiers, livrant des données comparables à celles de la BDIM, a été effectuée pour nous par Jaël Mongeau, de l'INRS-UCS.

Les données du FMGD correspondent cependant à un échantillon d'environ deux à trois pour cent. Il s'ensuit que, même si les immigrants y sont identifiés, la validité statistique des analyses est compromise lorsque l'on découpe cette sous-population en catégories trop fines. C'est pourquoi, nous souhaitons combiner les données des deux sources, le FMGD et la BDIM.

Il a ensuite fallu agréger les données par branches du FMGD de façon à établir la correspondance avec les agrégations de la classification type des industries de 1970 (SIC) de chaque province dans la BDIM. Malheureusement et inévitablement, ce travail de correspondance a réduit, plus ou moins selon les provinces, le détail de la classification des activités économiques.

Tous les calculs ont été faits pour les deux années d'imposition correspondant à des années de recensement. Les données de la première année devaient être comparées à celles des immigrants qui ont travaillé durant l'année d'imposition 1981 et qui étaient arrivés en 1980 et en 1981. Celles de la deuxième devaient être comparées aux données des immigrants qui ont travaillé durant l'année d'imposition 1986 et qui étaient arrivés entre 1980 et 1986. Il est clair que les données de la seconde année d'imposition sont de loin les plus intéressantes à analyser. En fait, le nombre de cohortes arrivées avant 1981 (1980 et 1981) était trop petit pour pouvoir tirer des conclusions. Par contre, les données de la seconde année se comparent à celles de sept cohortes d'immigrants, ce qui permet une analyse intéressante.

## **Validation des données pour les immigrants**

Avant de procéder aux comparaisons entre les immigrants et l'ensemble de la population, il faut cependant aborder la question de la validité d'une comparaison de données de deux sources différentes. Nous avons donc fait une comparaison entre la banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) et le fichier de microdonnées à grande diffusion des particuliers du recensement de 1986 (FMGD), afin d'évaluer le degré de ressemblance ou de divergence entre les deux sources de données.

Plus précisément, pour l'année 1986, nous avons comparé les données de la banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) et celles du fichier de microdonnées à grande diffusion des particuliers du recensement de 1986 (FMGD) relatives aux immigrants faisant partie de la population active occupée des cohortes arrivées entre 1981 et 1986. Nous avons utilisé différentes mesures : l'indice de dissimilarité, la distance euclidienne généralisée, l'indice de Gini et différentes mesures reliées au khi-deux (Phi-deux, T-deux de Tschuprov, V-deux de Cramer). L'examen de ces indicateurs permet de conclure que les données des deux sources sont suffisamment similaires pour que l'on puisse les utiliser conjointement. Étant donné les avantages qu'offre la BDIM (nombre d'observations), nous estimons donc justifié, pour cette étude exploratoire, d'utiliser les deux sources de données. Les résultats de cet exercice de comparaison sont présentés à l'annexe C.

## **CONSTRUCTION DES TABLEAUX COMPARATIFS**

---

Pour construire nos tableaux à partir de la BDIM, nous avons tout d'abord, avec l'aide d'un tableur, procédé à un filtrage des données permettant d'isoler les informations nécessaires à notre étude. Ceci a été fait pour chacune des provinces et le Canada. Nous avons retenu, pour fins de comparaison avec la population totale canadienne active occupée, les données portant sur les années d'imposition 1981 et 1986. Ces deux années correspondent évidemment aux recensements de 1981 et 1986. Pour 1981, nous avons les données relatives aux immigrants arrivés en 1980 et 1981; pour 1986, nous avons les données relatives aux immigrants arrivés entre 1980 et 1986. Ce sont donc ces données qui nous ont permis de construire nos tableaux pour chacune des deux années (voir l'exemple en annexe D). En conséquence, pour chaque année d'imposition, nous avons produit un tableau par année d'arrivée et par entité territoriale; cela donne donc 72 tableaux : 8 entités géographiques \* (2 années d'arrivée pour l'année d'imposition 1981 + 7 années d'arrivée pour l'année d'imposition 1986). Ces 72 tableaux servent à construire nos tableaux comparatifs longitudinaux.

Pour les données du FMGD, nous avons construit les 16 tableaux correspondants : un par entité géographique et par année de recensement.

Nous avons donc deux familles de tableaux, d'un côté les immigrants ayant un emploi rémunéré et de l'autre, la population totale active occupée de chacune des provinces et du Canada. Ce sont ces deux familles de tableaux qui nous ont permis de construire nos tableaux comparatifs longitudinaux. Nous avons divisé notre analyse en deux parties : dans la première partie, nous avons fait une comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée du Canada, puis de chacune des provinces prise séparément; dans la seconde, nous avons comparé les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée du Québec, de l'Ontario et du Canada, en appliquant une agrégation identique. Le même exercice avec les autres provinces eût exigé une agrégation trop grossière pour que cela soit intéressant. De toute façon, le Québec et l'Ontario représentent, avec la Colombie-Britannique, les provinces attirant le plus les immigrants. Les résultats relatifs aux provinces prises individuellement demeure néanmoins d'intérêt.

Pour effectuer la comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée, nous avons utilisé, en l'adaptant, un fichier de calcul élaboré dans un autre contexte par le premier auteur. Ce fichier de calcul applique différentes mesures de l'inégalité ou de la concentration, de même que de mesures de similarité ou de dissimilarité entre deux distributions (objets multidimensionnels). Plus précisément, nous nous sommes servis de l'indice de dissimilarité, de la distance euclidienne généralisée et de l'indice de Gini. Le lecteur trouvera à l'annexe E une brève présentation de ces trois mesures de dissimilarité.

Malgré le fait que les formulations mathématiques de l'indice de dissimilarité, de la distance euclidienne et de l'indice de Gini soient différentes, la lecture de leur valeur demeure la même. En effet, la valeur de chaque indice varie entre 0 et 1. La valeur minimum du coefficient est atteinte lorsque les deux distributions comparées sont identiques et la valeur maximum de 1 est atteinte lorsque les deux distributions traduisent une situation analogue à la ségrégation totale. La combinaison de ces différentes mesures nous a amenés à dégager un portrait relativement fiable de la situation au Canada.

## **LES RÉSULTATS**

---

Les résultats de notre étude sont présentés sous forme de graphiques. Nous avons tenté de rendre les titres aussi explicites que possible. Ainsi, les titres des annexes contenant les graphiques donnent le nom de la ou des entités géographiques examinées, avec les suffixes -h, -f ou -t, selon qu'il s'agit des hommes, des femmes ou du total (les deux sexes réunis). Les titres des graphiques eux-mêmes indiquent quelle mesure de dissimilarité est représentée (indice de dissimilarité, distance euclidienne généralisée ou indice de Gini) et donnent le nom de la ou des entités géographiques

examinées. Dans chaque graphique, la valeur numérique de l'indicateur est donnée en ordonnée, tandis que l'axe horizontal renvoie aux années d'arrivée, en commençant par l'année la plus récente.

Étant donné le grand nombre de graphiques, nous avons décidé de n'en présenter qu'une partie. Tous les graphiques sont cependant disponibles sur demande, comme le sont tous les calculs, tableaux, données et autres informations.

## **Pour le Canada**

Dans l'ensemble du Canada, par rapport à leur répartition entre les branches d'activité, nous voyons que les immigrants qui travaillent « réussissent » à atténuer quelque peu la différence entre eux et l'ensemble de la population canadienne, au fil des années. Cette différence demeure toutefois relativement élevée, comme l'illustrent les trois graphiques de l'annexe [Canada-t](#).

La différence entre les hommes et les femmes, présentée à l'annexe [Canada-h/Canada-f](#), est assez marquée. Pour les femmes des cohortes les plus récentes, leur différence est supérieure à celle des hommes. Mais pour les cohortes plus anciennes, la situation est inversée. La tendance à la diminution est donc plus prononcée pour les femmes, de sorte qu'au fil du temps la différence des femmes semble s'atténuer davantage que celle des hommes.

On remarque aussi une légère augmentation de la différence entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale occupée entre la cohorte arrivée en 1981 et celle de 1980 (la plus ancienne), alors qu'on s'attendrait à une diminution. On observe le même phénomène pour presque toutes les provinces. Mais nous ne sommes pas en mesure d'expliquer cette situation à ce stade-ci de notre recherche.

## **Pour les provinces prises individuellement**

Avant d'aborder les résultats provenant des provinces prises individuellement, il est important de signaler que cet exercice comporte ses limites. Car, du fait que chacune des provinces ait une agrégation différente, toute comparaison entre elles est d'une validité douteuse. On ne peut donc pas comparer d'une province à l'autre les valeurs des mesures de dissimilarité. Toutefois, étant donné la concordance entre les trois mesures, on peut comparer les provinces quant au signe positif ou négatif de la relation entre différence et ancienneté.

À la lumière de nos résultats, nous concluons qu'il y a une régression, en fonction de l'ancienneté, de la différence entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée. Cette conclusion s'appuie sur le fait que, pour

l'année d'imposition 1986 <sup>5</sup>, la différence est généralement moindre pour les cohortes plus anciennes. Ce phénomène s'observe pour toutes les provinces, à l'exception du Québec et du Manitoba. Pour ces deux provinces, les indices demeurent relativement inchangés d'une cohorte à l'autre (la différence semble augmenter légèrement pour le Manitoba, tandis qu'elle semble augmenter ou diminuer légèrement avec l'ancienneté, selon la mesure utilisée, au Québec). L'annexe [Québec-t/Manitoba-t](#) illustre cette situation particulière.

Hormis ces deux provinces, les différentes mesures utilisées montrent donc que la différence entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et l'ensemble de la population, quant à leur répartition entre les secteurs d'activité économique, tend à diminuer avec l'ancienneté. En proportion de la valeur initiale de l'écart, nulle part la diminution n'est-elle très forte, de sorte que la différence entre les deux groupes demeure relativement élevée.

En ce qui concerne la différence entre les hommes et les femmes, les provinces se divisent en deux groupes. Au Québec et en Colombie-Britannique, la différence entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population active occupée est plus petite pour les hommes que pour les femmes. À titre d'exemple, l'annexe [Québec-h/Québec-f](#) présente la situation des hommes et des femmes au Québec. La situation est totalement différente dans les provinces atlantiques, en Ontario (voir l'annexe [Ontario-h/Ontario-f](#)), au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta (voir l'annexe [Alberta-h/Alberta-f](#)). Dans ces provinces, l'écart est passablement moins élevé entre les femmes immigrantes ayant un emploi rémunéré et la population féminine active occupée. Néanmoins, il faut souligner qu'en Ontario, la valeur pour les femmes est supérieure à celle des hommes pour la dernière cohorte arrivée, tandis qu'elle est inférieure pour la première arrivée. Ainsi, on retrouve en Ontario le phénomène constaté pour l'ensemble du Canada : on ne s'en étonnera guère, étant donné le poids de cette province.

Pour les cohortes d'immigrants étudiées, nos résultats pourraient faire croire que certaines provinces constituent des lieux d'accueil relativement privilégiés pour la vie professionnelle des immigrants nouvellement reçus. À cet égard, la Colombie-Britannique pourrait constituer une province de prédilection : la différence est assez peu élevée pour les derniers arrivés et elle diminue passablement avec l'ancienneté. Il est vrai que la forte agrégation de la classification des activités économiques pour cette province pourrait expliquer cette situation. On pourrait aussi penser de prime abord que les provinces de l'Atlantique, l'Ontario et l'Alberta sont de bonnes provinces d'accueil. Dans ces provinces aussi, la différence diminue avec l'ancienneté. Le Manitoba, au

---

<sup>5</sup> Pour l'année d'imposition 1981, on ne peut guère tirer de conclusion, puisqu'il n'y a que deux cohortes à comparer.

contraire, semble voir son niveau de ségrégation augmenter selon l'ancienneté. Et au Québec, il est difficile de dégager une tendance.

Mais il faut se garder des conclusions hâtives, parce qu'il est impossible de se prononcer sur la qualité d'accueil d'une province à partir des seules données que nous avons analysées. D'abord, la classification des activités économiques ne nous renseigne pas sur l'emploi réel de chacun des individus. Donc, même si la répartition des immigrants entre les branches d'activité était identique à celle de l'ensemble de la population, nous ne pouvons pas exclure la possibilité que les immigrants travaillent davantage dans des emplois peu rémunérés et peu valorisés.

Deuxièmement, être « moins différent » au niveau de la répartition entre les différents secteurs d'activité économique ne veut pas nécessairement dire être « davantage intégré ». Un exemple simple permet d'illustrer cette dernière affirmation. Prenons l'exemple fictif d'une économie où il n'y aurait que deux branches d'activité : Enseignement/Services d'éducation et Hébergement/Restauration. Supposons en outre, pour bien faire ressortir notre point, qu'il n'y ait qu'un type d'emploi dans chacun des secteurs : des enseignants pour le premier et des serveurs pour le second; et, sans porter de jugement de valeur, admettons que les emplois d'enseignant soient considérés comme plus attrayants. Dans le tableau ci-dessous, les immigrants de la province A ont une répartition nettement différente de celle du reste de la population, alors que pour la province B, la répartition est identique pour les deux groupes. Mais il est clair que les immigrants dans la province A, bien qu'ils soient « plus différents », sont néanmoins en meilleure position professionnellement que ceux de la province B, puisqu'ils sont massivement concentrés dans la branche par hypothèse la plus désirable.

	Province A		Province B	
	Immigrants	Pop./ canadienne	Immigrants	Pop./ canadienne
Enseignants	9	10	1	10
Plongeurs	1	90	9	90

### **Pour le Canada, l'Ontario et le Québec**

Nous avons déjà mentionné que les résultats des différentes provinces n'étaient pas comparables, à cause des différences entre les niveaux d'agrégation de la classification des activités économiques. Pour pouvoir comparer les provinces entre elles, il fallait des données construites selon une classification commune. Concrètement, nous avons agrégé les données du Canada et celles de l'Ontario pour obtenir des données selon une classification identique à celle des données du Québec. Nous avons donc sacrifié le détail pour la comparabilité. Les données des autres provinces étaient

cependant trop fortement agrégées pour que le jeu en vaille la chandelle. C'est pourquoi il n'est question dans la présente section que du Québec, de l'Ontario et de l'ensemble du Canada.

Avant de commenter cette comparaison, signalons que l'on peut constater l'effet d'agrégation en comparant les graphiques de l'annexe [Canada-t](#), de l'annexe [Québec-t/Manitoba-t](#) (pour les graphiques du Québec) et de l'annexe [Ontario-t](#) avec ceux de l'annexe [Canada-t/Ontario-t/Québec-t](#) : on voit que les indices diminuent lorsque les données sont plus agrégées. On peut faire la même observation en comparant les graphiques de l'annexe [Canada-h/Canada-f](#), de l'annexe [Québec-h/Québec-f](#) et de l'annexe [Ontario-h/Ontario-f](#) avec ceux de l'annexe [Canada-h/Canada-f; Ontario-h/Ontario-f; Québec-h/Québec-f](#).

Voyons maintenant ce qui ressort de la comparaison Canada-Ontario-Québec. D'abord, il saute aux yeux que les résultats sont très semblables pour l'Ontario et pour l'ensemble du Canada : rien d'étonnant à cela, étant donné le poids de l'Ontario dans l'ensemble canadien. Ensuite, les tendances déjà décrites à propos de l'ensemble du Canada se manifestent aussi avec les données plus agrégées.

La situation du Québec nécessiterait une analyse plus approfondie pour vraiment comprendre ce qui se passe dans cette province. En effet, les annexes ([Canada-t/Ontario-t/Québec-t](#)) et ([Canada-h/Canada-f; Ontario-h/Ontario-f; Québec-h/Québec-f](#)) font ressortir une divergence notable entre le Québec et l'Ontario ou le Canada. D'abord, les différences dans la répartition entre les branches sont nettement plus élevées au Québec. Ensuite, on ne voit pas au Québec la réduction de la différence avec l'ancienneté que l'on observe pour les femmes en Ontario ou au Canada. Au contraire, on dirait que, pour les femmes au Québec, la tendance est plutôt à l'accroissement de la différence. La tendance à la hausse s'observe aussi chez les hommes au Québec, sauf entre la dernière cohorte arrivée (1986) et l'avant-dernière (1985).

## **CONCLUSION**

---

En dépit des difficultés, mentionnées plus haut, que posait la réalisation de cette étude exploratoire, certaines conclusions préliminaires émergent. Évidemment, ces conclusions sont à prendre avec précaution.

D'abord, nous constatons que, même pour les cohortes qui sont au Canada depuis plus de six ans, il subsiste des différences entre les travailleurs immigrants et l'ensemble de la population quant à leur répartition entre les branches d'activité : ces différences, bien que modérément importantes pour les dernières cohortes arrivées, sont atténuées, mais assez peu, pour les cohortes plus anciennes. Ensuite, pour l'ensemble du Canada, les différences pour les femmes, plus marquées que pour les hommes dans les cohortes récemment arrivées, le sont moins dans les cohortes plus



anciennes. Ces tendances générales ne se vérifient cependant pas dans toutes les provinces. Le Québec, en particulier, se distingue assez nettement de l'Ontario voisine et de l'ensemble du Canada : on n'y perçoit pas de tendance à l'atténuation des différences. Les graphiques donnent même l'impression d'une tendance à l'augmentation.

S'il y a une différence persistante entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée sur le marché du travail en ce qui concerne la répartition de l'emploi entre les différents secteurs d'activité économique, quels sont alors les secteurs où l'on trouve une concentration relative d'immigrants ? Voilà une question qui pourrait être examinée avec les mêmes données. On trouverait peut-être là des indices sur les raisons des tendances que nous croyons avoir détectées.

**Annexe A : Échantillon de données provenant de la table Industrie d'emploi et classe d'immigrant, comprises dans la BDIM pour les provinces de l'Atlantique**

RPROV	LYR	TYR	SIC	CLASS	V1_01_1	V1_01_2	V1_01_3	V1_01_4	V1_01_5	V1_02_1	V1_02_2
1	80	80	01	99	5	4914	5169	0	0	10	4759
1	80	80	02	99	10	7869	8012	0	0	15	9775
1	80	80	03	99	5	6303	6286	0	0	5	16444
1	80	80	04	99	5	2981	3506	0	0	35	8586
1	80	80	05	99	0	805	4542	0	0	20	12521
1	80	80	06	99	20	3129	3149	0	0	25	6289
1	80	80	31	99	0	666	666	0	2556	10	7333
1	80	80	99	99	50	4311	4600	5	2556	130	9092
1	80	81	01	99	0	5245	7495	0	0	5	18276
1	80	81	02	99	15	8822	9331	0	0	25	13968
1	80	81	03	99	0	0	0	0	0	15	18119
1	80	81	04	99	10	6452	7724	0	0	20	16049
1	80	81	05	99	0	3939	4275	0	0	30	16150
1	80	81	06	99	15	7814	8017	0	977	30	13085
1	80	81	31	99	5	10436	10671	0	2425	10	23510
1	80	81	99	99	45	7625	8191	5	2135	130	15892

**Annexe B : Table d'agrégation utilisée par la BDIM, à partir de la classification des activités économiques de 1970  
(SIC)**

<b>SIC 1970</b>	<b>Classification des activités économiques (SIC)</b>	<b>CA</b>	<b>ON</b>	<b>QC</b>	<b>BC</b>	<b>AT</b>	<b>MN</b>	<b>SK</b>	<b>AB</b>
Division 1(001-019)	Agriculture/Fermes expérimentales et institutionnelles	1	1	1	1	1	1	1	1
	Agriculture/Fermes sauf fermes expérimentales et institutionnelles	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 1(021)	Agriculture/Services agricoles	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 2(031)	Forêts/Exploitation forestière	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 2(039)	Forêts/Services Forestiers	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 3(041)	Chasse et Pêche/Pêche	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 3(045)	Chasse et Pêche/Services de pêche	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 3(047)	Chasse et Pêche/Chasse et piégeage	1	1	1	1	1	1	1	1
Division 4(051-059)	Mines/Mines métalliques	2	1	1	1	1	1	1	1
Division 4(061-064)	Mines/Combustibles minéraux	2	1	1	1	1	1	1	1
Division 4(071-079)	Mines/Mines non métalliques(sauf charbon)	2	1	1	1	1	1	1	1
Division 4(083-087)	Mines/Carrières et sablières	2	1	1	1	1	1	1	1
Division 4(096-099))	Mines/Services miniers	2	1	1	1	1	1	1	1
Division 5(101-109)	Industries Manufacturières/Aliments et boissons	3	2	5	2	2	2	2	2
Division 5(151-153)	Industries Manufacturières/Industrie du tabac	3	2	5	2	2	2	2	2
Division 5(162-165))	Industries Manufacturières/Caoutchouc et matière plastique	10	10	6	2	2	2	2	2
Division 5(172-179)	Industries Manufacturières/Industrie du cuir	4	3	2	2	2	2	2	2
Division 5(181-189)	Industries Manufacturières/Industrie textile	4	3	2	2	2	2	2	2
Division 5(231-239)	Industries Manufacturières/Bonneterie	4	3	2	2	2	2	2	2
Division 5(243-249)	Industries Manufacturières/Industrie de l'habillement	5	4	3	2	2	2	2	2
Division 5(251-259)	Industries Manufacturières/Industrie du bois	6	5	6	2	2	2	2	2
Division 5(261-268)	Industries Manufacturières/Meuble et ameublement	6	5	6	2	2	2	2	2
Division 5(271-274)	Industries Manufacturières/Papier et activités annexes	10	10	6	2	2	2	2	2
Division 5(286-289)	Industries Manufacturières/Imprimerie et activités annexes	11	11	6	2	2	2	2	2
Division 5(291-298)	Industries Manufacturières/Première transformation métaux	7	6	4	2	2	2	2	2
Division 5(301-309)	Industries Manufacturières/Fab. produits métalliques (sauf 311-318/321-329)	7	6	4	2	2	2	2	2
Division 5(311-318)	Industries Manufacturières/Fabrication de machines (sauf 331-339)	8	8	4	2	2	2	2	2
Division 5(321-329)	Industries Manufacturières/Fab. équipement de transport	8	7	4	2	2	2	2	2
Division 5(331-339)	Industries Manufacturières/Fabrication de produits électriques	9	9	4	2	2	2	2	2
Division 5(351-359)	Industries Manufacturières/Fab. produits minéraux non métalliques	10	10	6	2	2	2	2	2
Division 5(365-369)	Industries Manufacturières/Fab. produits du pétrole et du charbon	10	10	6	2	2	2	2	2
Division 5(372-379)	Industries Manufacturières/Industrie chimique	10	10	6	2	2	2	2	2
Division 5(391-399)	Industries Manufacturières/Industries manufacturières diverses	11	11	6	2	2	2	2	2



### Annexe C : Comparaison des deux sources de données utilisées

Comparaison de la répartition des immigrants entre les branches d'activité en 1986 selon la BDIM (immigrants arrivés entre 1981 et 1986 ayant un emploi rémunéré) et selon le FMGD (immigrants actifs occupés arrivés entre 1981 et 1986 <sup>1</sup>)

	Canada			Québec			Ontario		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Indice de dissimilarité D =	0,065	0,076	0,055	0,045	0,068	0,047	0,063	0,083	0,060
Distance euclidienne généralisée E =	0,041	0,058	0,039	0,037	0,051	0,035	0,042	0,068	0,046
Indice de Gini =	0,080	0,095	0,076	0,064	0,095	0,078	0,087	0,105	0,089
Nombre de catégories	14	14	14	11	11	11	14	14	14
Nombre d'individus <sup>2</sup>	366 965	209 955	157 010	53 305	31 560	21 740	195 285	112 210	83 065
Khi-carré =	1921,83	1576,10	1146,76	377,12	350,03	175,39	1286,37	1117,18	848,32
Khi-carré significatif au seuil de...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
$\phi^2$ (Phi-2) =	0,0052	0,0075	0,0073	0,0071	0,0111	0,0081	0,0066	0,0100	0,0102
T <sup>2</sup> de Tschuprov =	0,0015	0,0021	0,0020	0,0022	0,0035	0,0026	0,0018	0,0028	0,0028
V <sup>2</sup> de Cramer =	0,0052	0,0075	0,0073	0,0071	0,0111	0,0081	0,0066	0,0100	0,0102
Rapport E/D	0,63	0,77	0,71	0,83	0,75	0,76	0,65	0,82	0,78
Variabilité	0,06	0,16	0,12	0,16	0,11	0,11	0,08	0,20	

1. Pour le FMGD, seuls sont comptés les immigrants arrivés avant la date du recensement, c'est-à-dire dans les six premiers mois de l'année.

2. Il s'agit de la somme du nombre total d'individus immigrants de la BDIM et de ceux du FMGD.

## Interprétation des résultats

1. L'indice de dissimilarité  $D$  ne dépasse pas 0,083 (Ontario-hommes) et se situe généralement aux alentours de 0,06 ; les différences ne sont donc pas très fortes.
2. Les distances euclidiennes  $E$  vont dans le même sens. Leur valeur oscille autour des trois quarts de celle de l'indice de dissimilarité, ce qui dénote une variabilité modérée des écarts. En d'autres mots, les divergences entre les données de la BDIM et celles du Recensement ne semblent pas fortement concentrées dans certaines catégories. Cela est confirmé par le rapport  $E/D$  et la mesure de variabilité dérivée du rapport  $E/D$ <sup>6</sup>.
3. Les valeurs du Gini sont un peu plus élevées, mais il faut se rappeler que cet indicateur est d'abord conçu pour traiter une variable continue ; c'est par extension qu'il s'applique à des données groupées (comme le revenu, qui est une variable continue, mais qui devient une variable catégorique lorsque les individus sont regroupés en classes de revenu). Ici, la branche d'activité n'est pas une catégorisation d'une variable continue : c'est une catégorie d'une variable catégorique.
4. Les tests du Khi-deux conduisent tous à rejeter l'hypothèse d'indépendance (entre la structure et la source de données). Mais il faut se rappeler que la valeur du Khi-deux croît avec le nombre d'observations (21740 pour Québec-femmes ; davantage dans les autres tableaux) ; cette propriété fait que des différences de structure, même légères, ressortent néanmoins comme statistiquement significatives.
5. C'est pourquoi, dans le tableau précédent, nous présentons aussi différentes mesures dérivées du Khi-deux ( $\varphi^2$  – Phi-deux,  $T^2$  de Tschuprov,  $V^2$  de Cramer), qui servent à mesurer l'intensité de la relation entre la structure et la source de données. Toutes les valeurs sont très faibles. Nous notons en particulier les valeurs du  $V^2$  de Cramer, dont le domaine de variation est ici de zéro à un.

---

<sup>6</sup> Cette mesure de variabilité est égale au rapport de (1) l'écart du rapport  $E/D$  à sa valeur minimum sur (2) l'écart entre la valeur maximum et la valeur minimum que peut prendre le rapport  $E/D$ . Cette mesure varie donc de zéro à un.

**Annexe D : Nombre de personnes avec un emploi rémunéré parmi les immigrants arrivés en 1980 et établis en Colombie-Britannique, par secteur d'activité, sexe et tranche d'âge**

SIC	Homme					Total	Femme					Total	Totaux					
	15-24	25-34	35-49	50-64	65+		15-24	25-34	35-49	50-64	65+		15-24	25-34	35-49	50-64	65+	Total
01	85	80	60	70	15	315	30	15	50	75	0	170	115	95	105	150	10	480
02	260	350	170	45	0	830	85	100	70	30	0	290	345	450	240	75	5	1115
03	150	195	100	50	0	500	30	50	25	15	0	120	180	245	125	65	5	625
04	125	190	100	55	0	475	70	85	60	25	0	235	195	270	160	75	5	710
05	65	215	170	65	10	520	120	255	135	60	10	585	190	475	305	125	15	1105
06	210	160	95	55	5	525	105	115	85	45	5	350	315	275	175	100	10	880
31	55	55	40	35	10	190	25	35	45	45	5	155	80	90	85	75	15	340
99	950	1245	735	380	50	3360	465	655	470	290	20	1900	1410	1900	1210	665	70	5255

graphiques des annexes [Canada-t/Ontario-t/Québec-t](#) et [Canada-h/Canada-f; Ontario-h/Ontario-f; Québec-h/Québec-f](#) avec ceux des autres annexes.

L'indice de dissimilarité et la distance euclidienne généralisée sont également sensibles au schème de classification. En outre, aucune des deux dernières ne respecte le « Principe de transfert de Pigou-Dalton » (la dernière des propriétés désirables d'une mesure de dissimilarité). Enfin, la distance euclidienne ne possède pas non plus la cinquième propriété. Cela est d'ailleurs une manifestation de la caractéristique bien connue de la distance euclidienne, à savoir qu'elle « surpondère » les écarts importants (puisqu'ils sont élevés au carré).

Le lecteur qui souhaite approfondir sa compréhension de ces mesures est invité à se référer aux chapitres 1-4 et 1-5 de : André Lemelin (2003) [Méthodes quantitatives des sciences sociales appliquées aux études urbaines et régionales](#), 2e édition, (Première édition électronique : [www.inrs-ucs.quebec.ca](http://www.inrs-ucs.quebec.ca)), INRS-UCS, Montréal.

#### **Propriétés désirables d'une mesure de dissimilarité**

Ces propriétés sont énoncées par A. VALEYRE (1993) « Mesures de dissemblance et d'inégalité interrégionales : principes, formes et propriétés », *Revue D'Économie Régionale et Urbaine*, No 1, p. 17-54. Ce sont :

- 1) Une mesure d'inégalité doit prendre des valeurs non négatives, puisqu'il s'agit d'une mesure de l'éloignement de la distribution observée par rapport à la distribution de référence.
- 2) Une mesure d'inégalité doit prendre la valeur zéro si, et seulement si, la distribution observée est identique à la distribution de référence.
- 3) Toutes les observations doivent être traitées de la même manière.
- 4) Une mesure d'inégalité doit être indépendante de la valeur moyenne de la variable examinée ; une mesure de concentration doit être indépendante de la taille de la population dont on étudie la distribution.
- 5) L'agrégation d'observations affichant le même degré de spécificité ne doit pas changer la valeur de la mesure.
- 6) Principe de transfert de Pigou-Dalton : une mesure d'inégalité doit diminuer si la distribution est modifiée d'une façon qui réduit incontestablement l'inégalité.



## Annexe E : Mesures d'inégalité ou de concentration

Pour les comparaisons entre les immigrants et l'ensemble de la population quant à leur distribution entre les branches d'activité, nous avons utilisé trois mesures principales : l'indice de dissimilarité, la distance euclidienne généralisée et l'indice de Gini. La présente annexe présente brièvement ces mesures.

Soit deux distributions  $V$  et  $W$ , dont les éléments sont désignés par les symboles  $v_i$  et  $w_i$ . S'agissant de distributions, on a naturellement

$$\sum_i v_i = \sum_i w_i = 1$$

La première mesure utilisée est l'indice de dissimilarité  $D$ , défini par

$$D = \frac{1}{2} \sum_i |v_i - w_i|$$

La distance euclidienne généralisée  $E$  peut se concevoir comme une généralisation de la formule de calcul de l'hypothénuse d'un triangle rectangle. Mais alors qu'un triangle rectangle compte deux côtés (base et hauteur), la généralisation de la formule permet un nombre indéfini de « côtés ». On a donc la définition

$$E = \sqrt{\sum_i (v_i - w_i)^2}$$

Quant à l'indice de Gini, avant de le calculer, il faut d'abord ranger les observations par ordre croissant des rapports  $w_j/v_j$ . Complétons aussi la notation en posant

$$Cw_j = \sum_{k=1}^j w_k$$

L'indice de concentration de Gini se calcule comme

$$G = 1 - \sum_{j=1}^n v_j (Cw_j + Cw_{j-1})$$

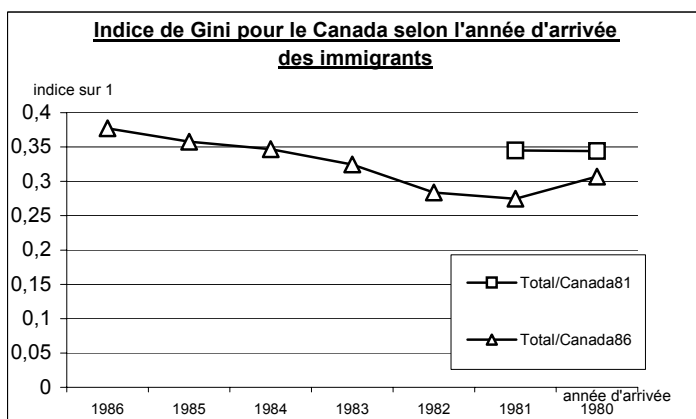
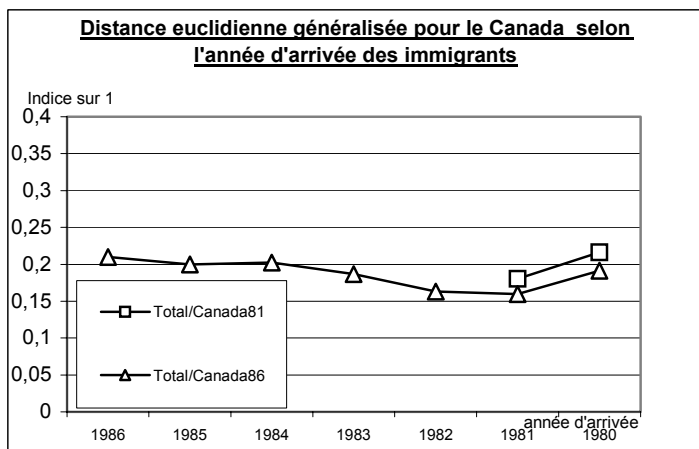
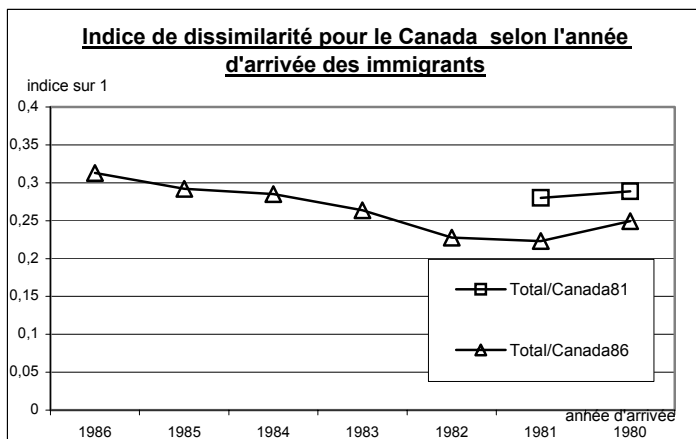
Des trois mesures, seul l'indice de Gini possède les six propriétés désirables d'une mesure de dissimilarité<sup>7</sup>. Appliqué à des données groupées (comme dans le cas présent) l'indice de Gini est cependant sensible au schème de classification utilisé. Notamment, l'agrégation de deux ou plusieurs catégories a pour effet de réduire la valeur calculée du coefficient Gini, sauf dans l'éventualité où les rapports  $w_j/v_j$  sont égaux pour toutes les catégories agrégées. Il est utile de garder cette propriété en mémoire lorsqu'on compare les

---

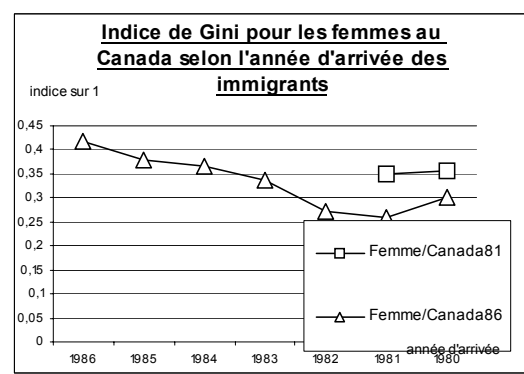
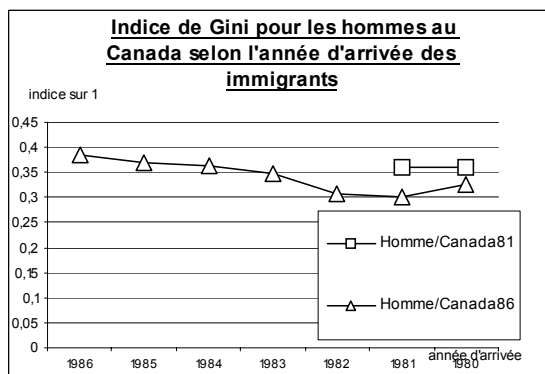
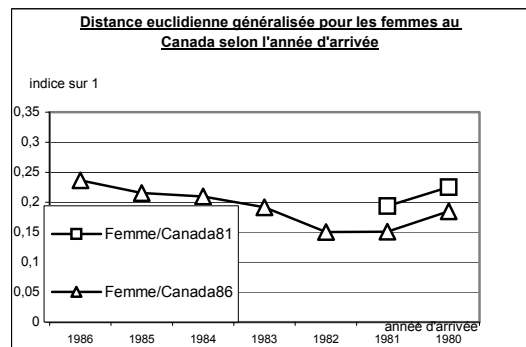
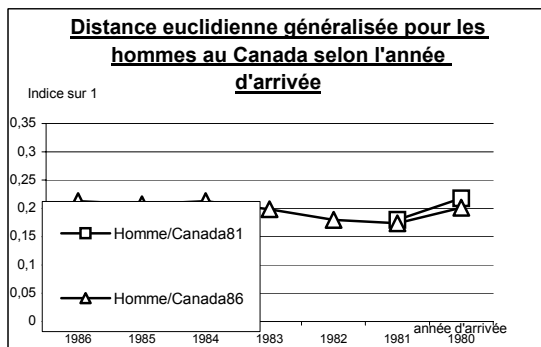
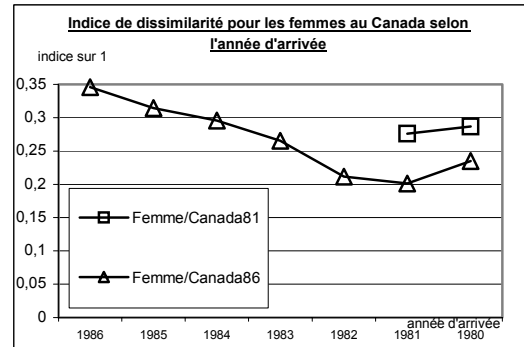
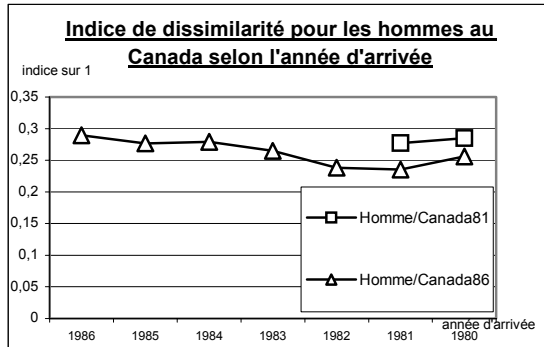
<sup>7</sup> Ces propriétés sont énoncées dans l'encadré à la fin de la présente annexe.

# **LES GRAPHIQUES POUR LE CANADA**

**Annexe Canada-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour le Canada pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**

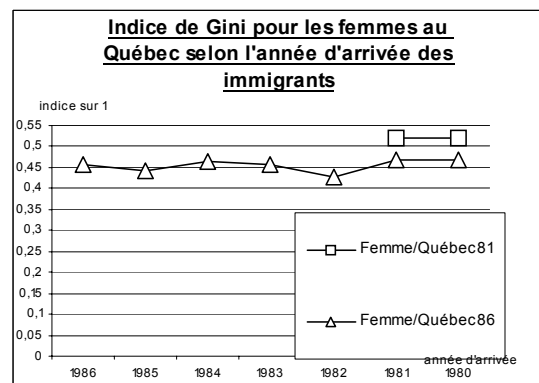
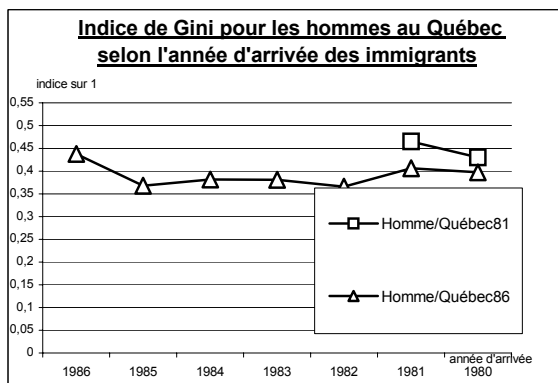
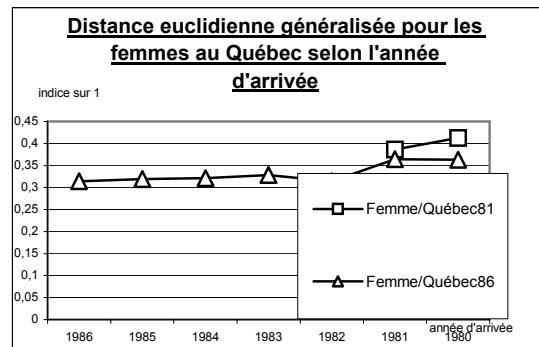
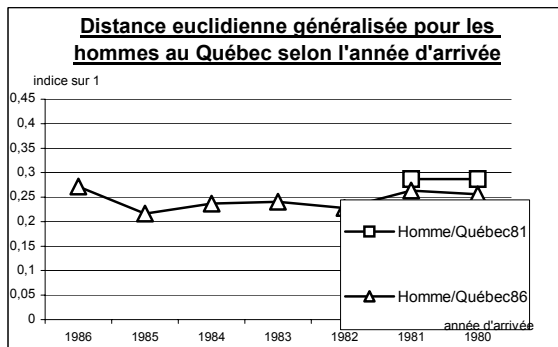
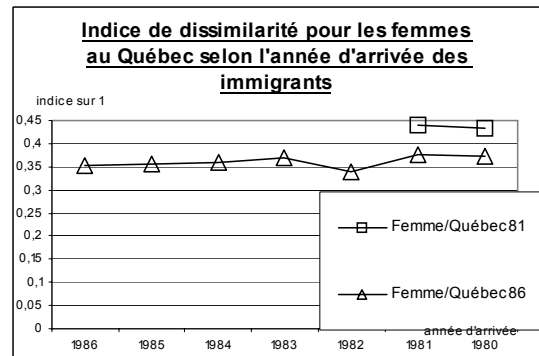
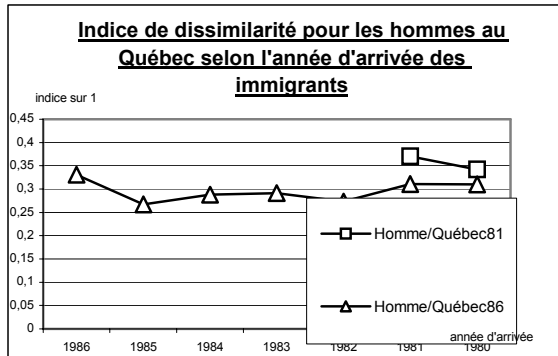


**Annexe Canada-h/Canada-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour le Canada pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**

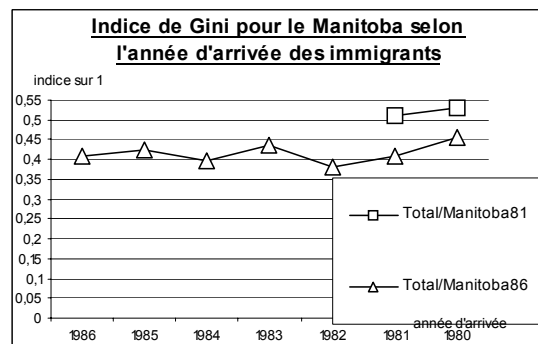
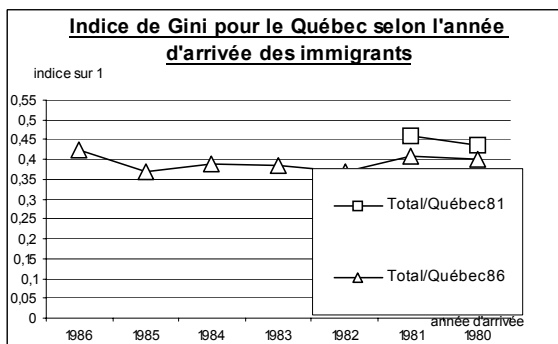
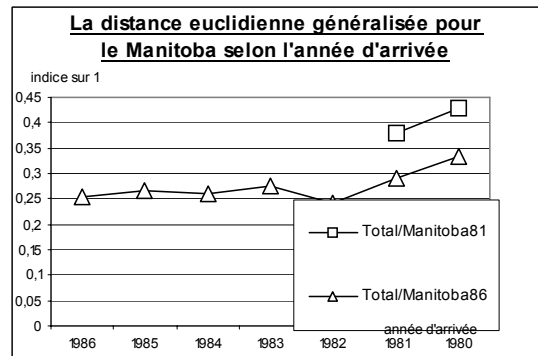
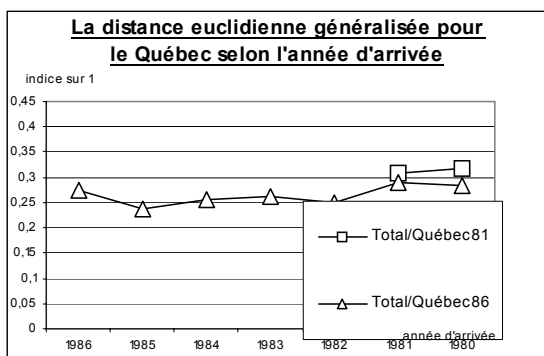
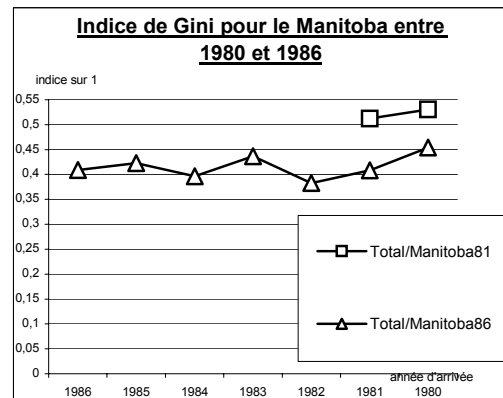
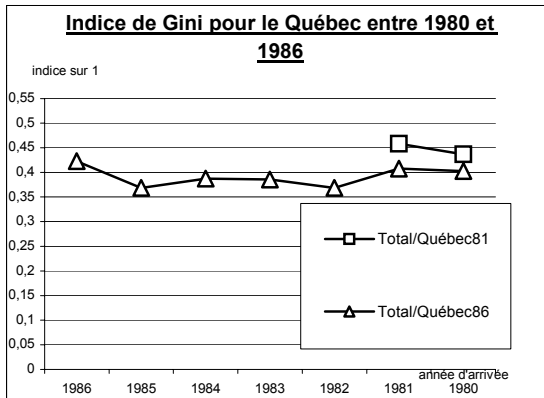


**LES GRAPHIQUES POUR LES PROVINCES PRISES  
INDIVIDUELLEMENT**

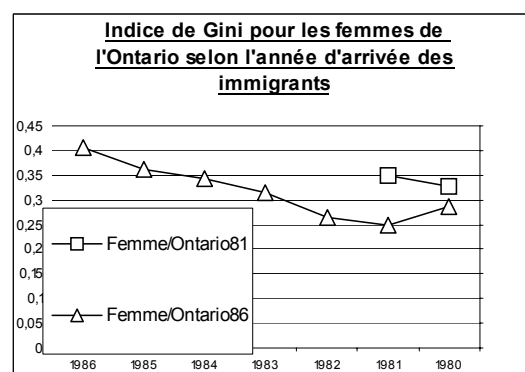
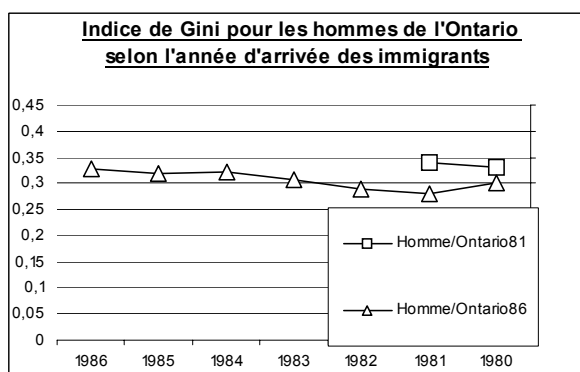
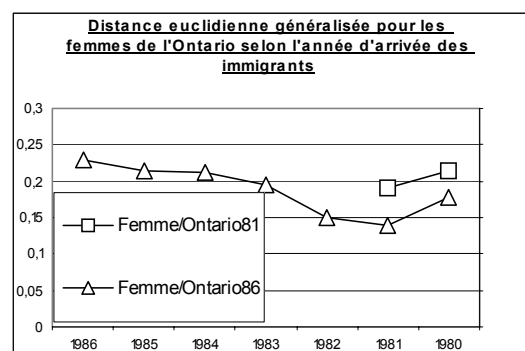
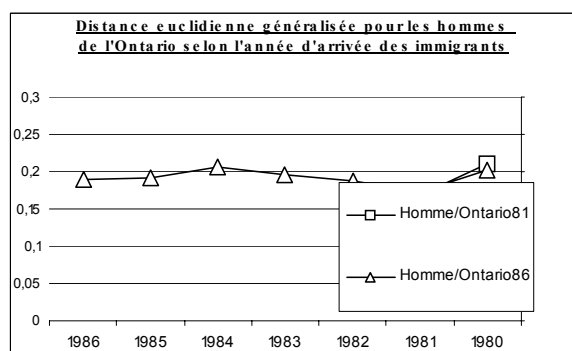
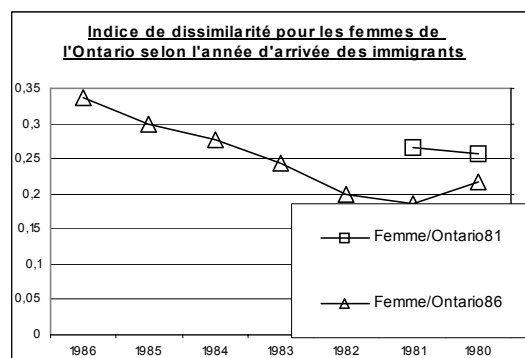
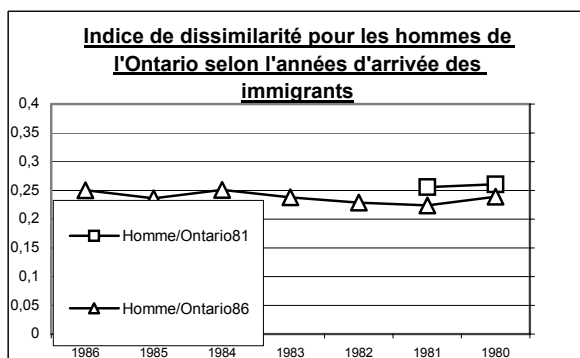
**Annexe Québec-h/Québec-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour le Québec pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**



**Annexe Québec-t/Manitoba-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour le Québec et le Manitoba pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**

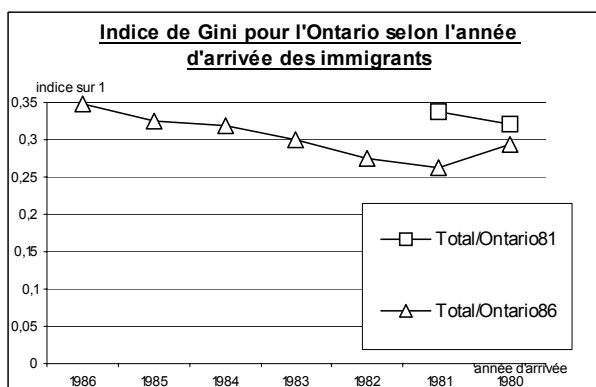
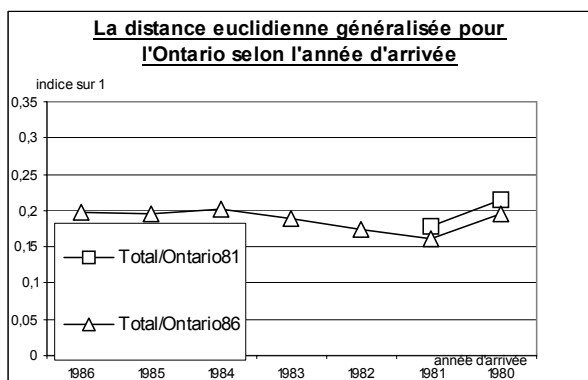
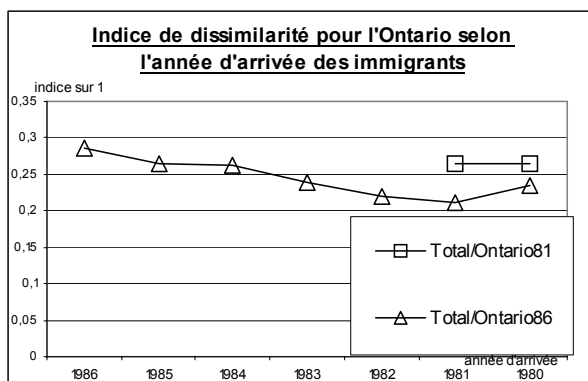


**Annexe Ontario-h/Ontario-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour l'Ontario pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**

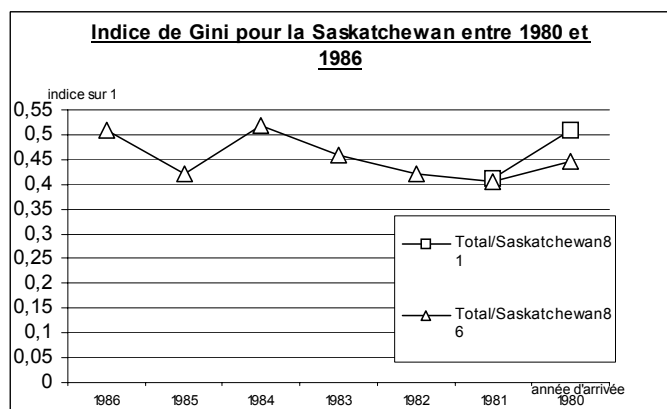
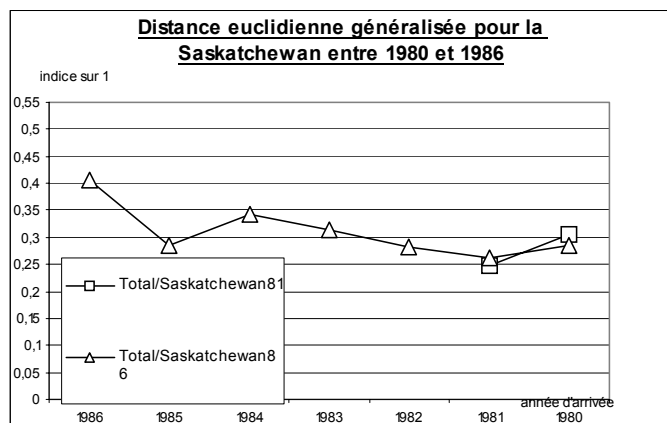
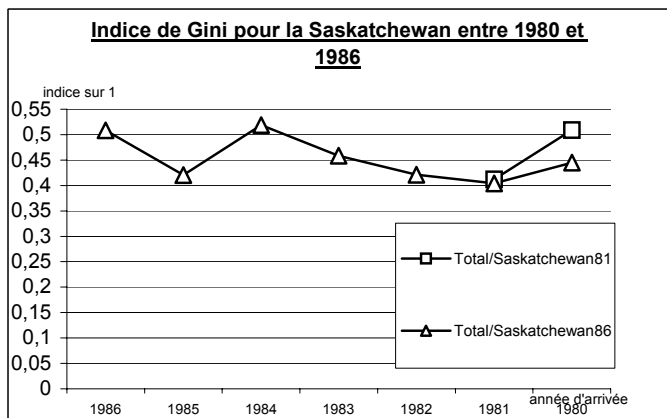




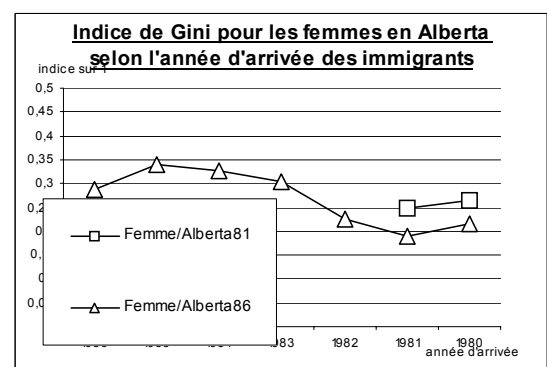
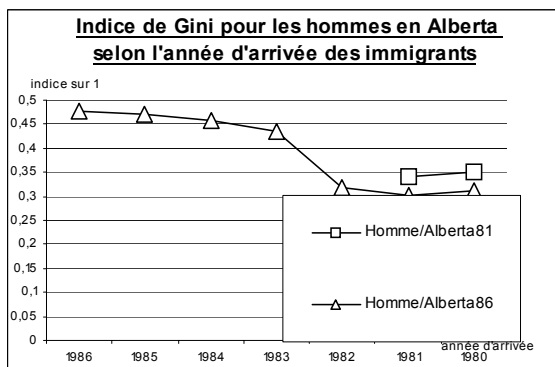
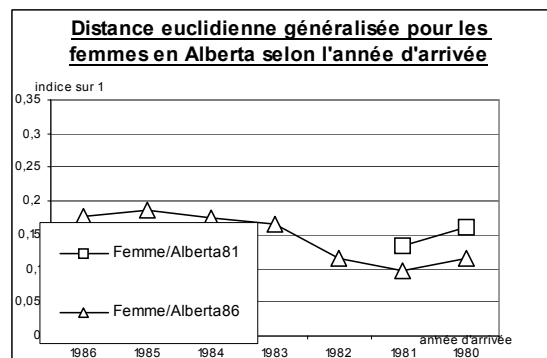
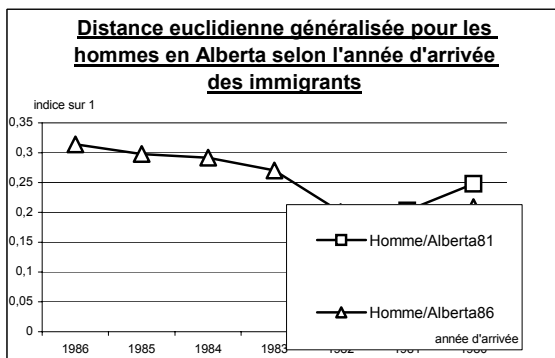
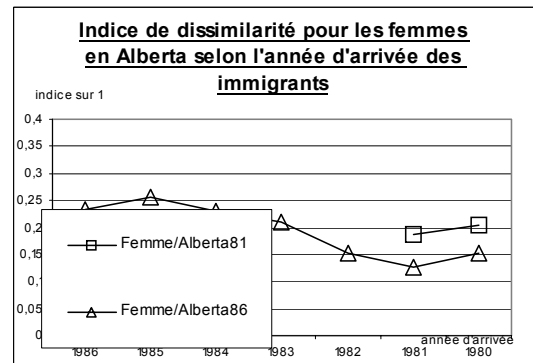
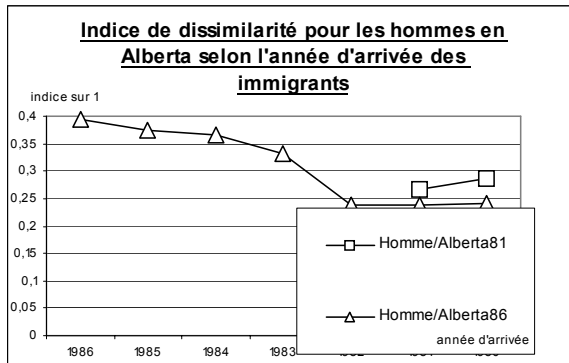
**Annexe Ontario-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour l'Ontario pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**



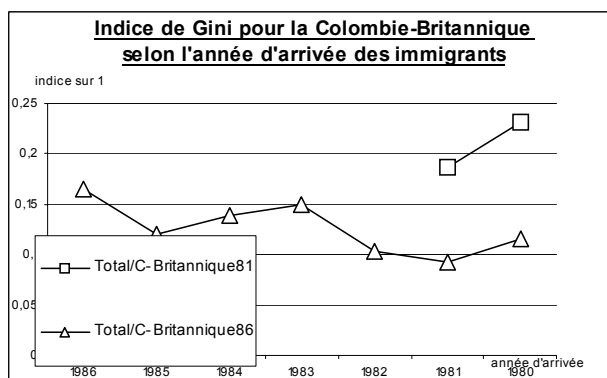
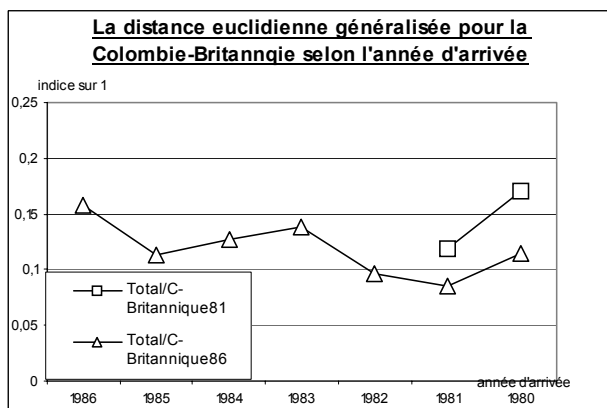
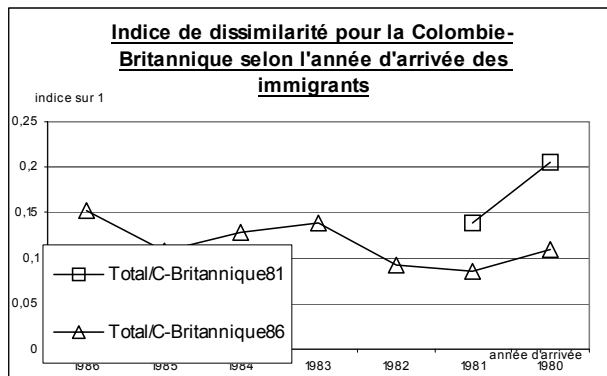
**Annexe Saskatchewan-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale occupée pour la Saskatchewan pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**



**Annexe Alberta-h/Alberta-f : Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour l'Alberta pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**

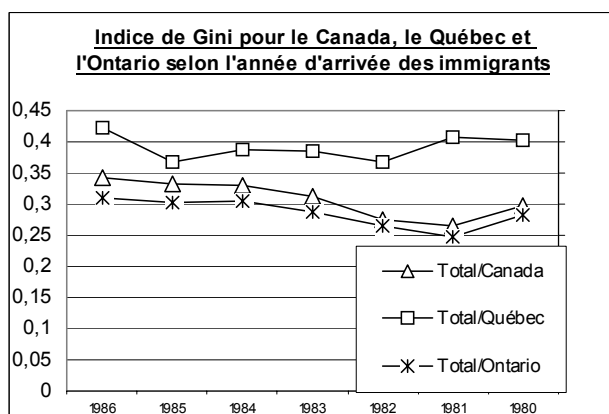
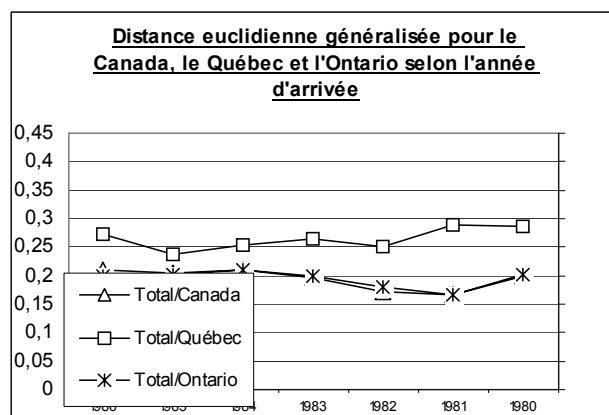
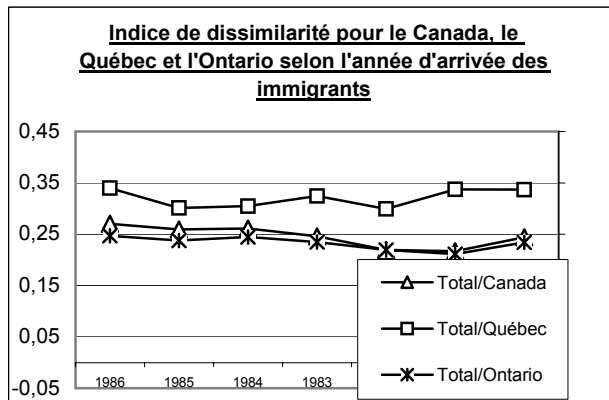


**Annexe Britannique-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour la Colombie-Britannique pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée**



**LES GRAPHIQUES COMPARATIFS POUR LE CANADA,  
L'ONTARIO ET LE QUÉBEC**

**Annexe Canada-t/Ontario-t/Québec-t : Comparaison entre les immigrants ayant un emploi rémunéré et la population totale active occupée pour le Canada, le Québec et l'Ontario pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon l'année d'arrivée, (classification identique)**



**Annexe Canada-h/Canada-f; Ontario-h/Ontario-f; Québec-h/Québec-f :  
 Comparaison entre les immigrants masculins et féminins ayant un emploi  
 rémunéré et la population masculine et féminine totale active occupée pour le  
 Canada, l'Ontario et le Québec pour les années d'imposition 1981 et 1986, selon  
 l'année d'arrivée, (classification identique)**

